DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE ROQUES-SUR-GARONNE

Déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU

DOCUMENT GRAPHIQUE

Échelle : 1 / 5 000

Mai 2019

N° 4 36 2274

ARTELIA
Agence de Pau
Hélioparc - 2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9 - Tel : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24

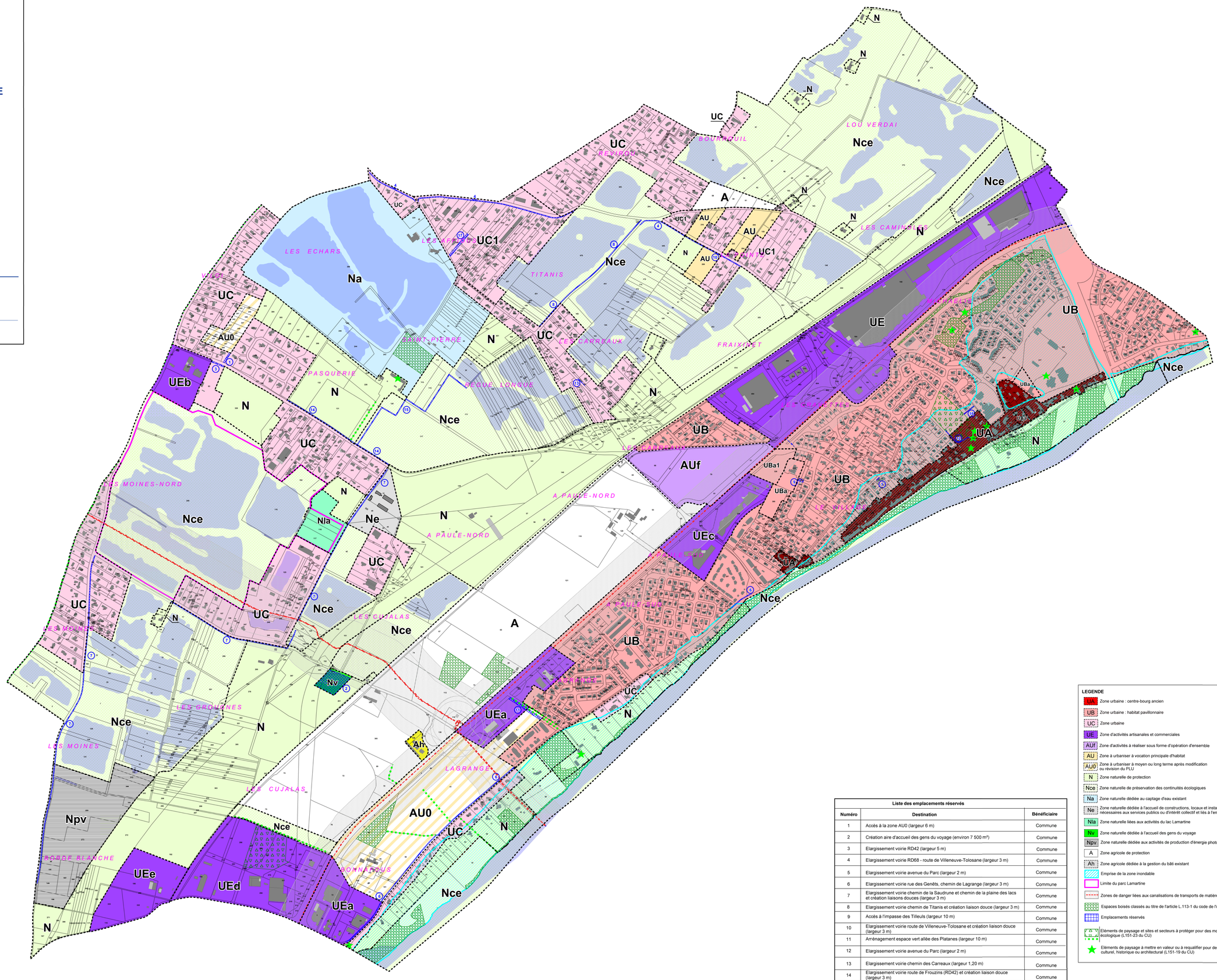

Liste des emplacements réservés		
Numéro	**Destination**	**Bénéficiaire**
1	Accès à la zone AU0 (largeur 6 m)	Commune
2	Création aire d'accueil des gens du voyage (environ 7 500 m²)	Commune
3	Elargissement voirie RD42 (largeur 5 m)	Commune
4	Elargissement voirie RD68 - route de Villeneuve-Tolosane (largeur 3 m)	Commune
5	Elargissement voirie avenue du Parc (largeur 2 m)	Commune
6	Elargissement voirie rue des Genêts, chemin de Lagrange (largeur 3 m)	Commune
7	Elargissement voirie chemin de la Saudrune et chemin de la plaine des lacs et création liaisons douces (largeur 3 m)	Commune
8	Elargissement voirie chemin de Titanis et création liaison douce (largeur 3 m)	Commune
9	Accès à l'impasse des Tilleuls (largeur 10 m)	Commune
10	Elargissement voirie route de Villeneuve-Tolosane et création liaison douce (largeur 3 m)	Commune
11	Arrêt aménagement espace vert allée des Platanes (largeur 10 m)	Commune
12	Elargissement voirie avenue du Parc (largeur 2 m)	Commune
13	Elargissement voirie chemin des Carreaux (largeur 1,20 m)	Commune
14	Elargissement voirie route de Frouzins (RD42) et création liaison douce (largeur 3 m)	Commune
15	Création liaison douce secteur Regue Longue (largeur 3 m)	Commune
16	Création liaison douce secteur du Parc (largeur 3 m)	Commune
17	Création liaison douce secteur des Affious (largeur 8 m)	Commune

LEGENDE

- UA — Zone urbaine : centre-bourg ancien
- UB — Zone urbaine : habitat pavillonnaire
- UC — Zone urbaine
- UE — Zone d'activités artisanales et commerciales
- AUf — Zone d'activités à réaliser sous forme d'opération d'ensemble
- AU — Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- AU0 — Zone à urbaniser à moyen ou long terme après modification ou révision du PLU
- N — Zone naturelle de protection
- Nce — Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
- Na — Zone naturelle dédiée au captage d'eau existant
- Ne — Zone naturelle dédiée à l'accueil de constructions, locaux et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et liés à l'environnement
- Nla — Zone naturelle liées aux activités du lac Lamartine
- Nv — Zone naturelle dédiée à l'accueil des gens du voyage
- Npv — Zone naturelle dédiée aux activités de production d'énergie photovoltaïque
- A — Zone agricole de protection
- Ah — Zone agricole dédiée à la gestion du bâti existant
- Emprise de la zone inondable
- Limite du parc Lamartine
- Zones de danger liées aux canalisations de transports de matières dangereuses
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés
- Eléments de paysage et sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du CU)
- Eléments de paysage à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du CU)

0 100 200 m